



FORMATION – TRANSMISSION

Préparer sa retraite, anticiper sa transmission

Une transmission préparée est une transmission réussie. Prenez le temps de définir votre stratégie de fin de carrière pour mieux confier l'exploitation à votre repreneur.euse, pour améliorer votre retraite et faciliter la succession.

Durée : 2.5 jours

Date : 12/03 – 21/03 – 28/03 (matin)

Lieu : AUTUN

Inscription avant le 15 février 2024

Public : Agriculteurs.trices de Saône-et-Loire

Intervenante :

Manon JASSERAND, conseillère installation transmission –
Chambre d'agriculture 71

Maud GOUY, formatrice et ingénierie de formation,
accompagnement humain – Chambre d'Agriculture 71
Chantal COLODIEGE, conseillère en protection sociale, MSA
71

Alexandre CHARTIER, consultant en patrimoine, CER
France 71

Responsable de stage : Manon JASSERAND, conseillère
installation transmission – Chambre d'agriculture 71

Coût : P1 - Se référer à la grille des tarifs disponible à cette
adresse : bourgognefranche-comte.chambres-agricultures.fr.
Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs
à jour de leurs cotisations. Reste à charge 70 €/j de
formation. Pour les contributeurs non à jour des cotisations
MSA ou les porteurs de projets non finançables, le tarif est de
140€/jour. Autres publics 190 €/jour.

Attestation de fin de formation remise dans le mois qui suit la
fin du stage

Personnes en situation de handicap, contactez-nous
directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre
la formation.



Bénéficiez d'un **crédit d'impôt** de 80.14 € par jour de
formation.



Des journées de service de **remplacement pour
vous former à tarif réduit**. Contactez le 03 85 29 56 56



Objectifs

- Clarifier vos projets de transmission et de vie future. En définir les conditions de réussite
- Décider des choix stratégiques de fin de carrière (techniques, économiques, humains) pour maintenir l'exploitation viable et transmissible
- Connaître les mécanismes de calcul et d'optimisation de la retraite
- Définir les étapes de votre transmission et déterminer le plan d'action



Pré-requis : Aucun



Contenu et méthodes pédagogiques

- Mon Projet de transmission : Quand ? Comment ? A qui ?
- Ma place et mon rôle sur l'exploitation aujourd'hui et après la transmission
- Aspects financiers : revenus prévisibles et besoins pour ma retraite
- Les leviers d'optimisation patrimoniale pour anticiper ma succession
- Les choix stratégiques à 10 ans pour maintenir la structure transmissible
- La valeur de l'entreprise : méthodes de calcul et application à mon exploitation

Apports d'experts juridiques et sociaux ; Echanges et travaux en sous-groupe ; Témoignage d'un cédant qui a déjà transmis.



Méthode d'évaluation

- Questions réponses ; Plan d'action
- Questionnaire d'évaluation

Inscription : Manon JASSERAND – 07 72 04 13 93 – manon.jasserand@sl.chambagri.fr